

Préparons la désislamisation !

écrit par Jean-Marc Perrin | 1 octobre 2019



L'Histoire nous apprend qu'après la seconde guerre mondiale les Alliés ont mis en place une dénazification qui était une épuration de la société, de la culture, de la presse, de l'économie, du [pouvoir judiciaire](#) et de la politique allemandes et autrichiennes de toute influence [nazie](#).

La loi d'élimination du national-socialisme avait défini quatre niveaux de responsabilité :

- Hauptschuldige*(principaux coupables),
- Belastete*(charges importantes),

-Minderbelastete(charges mineures),

-Mitläufer(suivistes).

.

Cependant, la dénazification n'est pas allée jusqu'au bout car elle avait été imposée par les Alliés à des Allemands pas très chauds pour une gigantesque opération « mains propres ».

Les Alliés eux-mêmes n'ont pas donné l'exemple en recrutant des dignitaires nazis, notamment des scientifiques.

Il y a bien eu quelques exécutions et emprisonnements, mais le gros des coupables est passé au travers des mailles.

.

Je crois que cette démarche devra être mise en place dans notre pays lorsque le jour venu le bon sens reprendra le dessus et où l'on sera amenés à désislamiser.

Ce jour sera aussi le jour des comptes pour tous ceux qui auront collaboré avec l'islam.

Je suis persuadé que là, il n'y aura pas de quartier : le peuple français voudra aller jusqu'au bout de l'épuration.

Que les islamo-collabo prennent conscience qu'ils seront comptables de leurs errements et de leur trahison.

-Commençons dès à présent à instruire leur dossier. Dans nos têtes, bien sûr pour ne pas tenir de fichiers contrevenant aux prescriptions de la CNIL.

Il est clair que l'on peut déjà placer dans la catégorie des

« principaux coupables » une bonne partie de l'intelligentsia, avec notre président en tête.

Un gros quota de journalistes islamophiles fera aussi partie de la charrette.

.

Pour les « charges importantes », il conviendra de cribler tous les députés LREM ainsi que tous les juges dont les jugements sont d'une infinie complicité avec l'islam.

Les responsables politiques qui par clientélisme draguent sans vergogne les voix islamistes seront à fourrer dans le même sac (par exemple la FCPE). Tous les maires qui auront attribué des terrains ou des subventions sous une forme ou sous une autre pour bâtir des mosquées seront également concernés.

Les dirigeants des abattoirs qui ont accepté de se conformer aux abattages rituels sont également à placer dans cette catégorie.

.

Les Francs-maçons feront l'objet d'une poursuite pour charges mineures.

Leur étonnante complaisance avec l'islam se trouve ouvertement affichée dans les cahiers de la Grand Loge Nationale Française en ces surprenants propos :

C'est donc bien un chemin identique que celui du maçon et du soufi. Et l'un comme l'autre au fond aspirent à la pratique du regard sur les êtres et sur les choses sub specie aeternitatis L'émir Abd elKader le savait bien!

.

Enfin, nous devons nous inspirer de de Gaulle qui avait créé l'Ordre de la Libération, avec ses mille trente-huit

Compagnons .

Il est hélas certain qu'il y aura beaucoup moins d'élus que de Hauptschuldige...